

CHS PART DIEU

REUNION PLENIERE DU 17 MARS 2010

Le CHS Part Dieu s'est réuni pour une séance plénière le mercredi 17 mars 2010.

Le quorum est atteint : Solidaires 3, CGT 3, FO 1

Il ne manque qu'un représentant pour l'administration et 2 pour les OS (1 CGT et 1 CFDT)

Le secrétariat de la séance est assuré par Solidaires.

En premier point, le PV du 24 septembre 2009 est approuvé.

Fiches hygiène et sécurité

- Le personnel du bâtiment A a déposé une fiche relative au savon disponible dans les sanitaires, qui rapporte l'odeur métallique demeurant sur les mains après usage et l'altération de l'émail des lavabos.

En réponse, la gestion a procédé au changement des bacs à savon et à une vidange et un nettoyage complet de la tuyauterie

- FO a dénoncé l'encombrement de l'accès à l'ascenseur créé pour les personnes à mobilité réduite, d'un côté par des armoires et de l'autre par des rails ayant servis au classement. Nous avons demandé le déplacement rapide de ces matériels afin de permettre aux personnes en fauteuil de manœuvrer. Le matériel a été évacué assez vite sur notre insistance.

- Une personne a chuté en descendant les escaliers d'accès au RIL.

L'inspecteur hygiène et sécurité préconise la pose d'une main courante pour une meilleure préhension en cas de chute. Les OS approuvent largement.

La DGFIP, gestionnaire de la Cité, annonce qu'une solution technique va être arrêtée rapidement et mise ne œuvre.

Les OS demandent à ce que le Président du CHS, et par là même les membres du CHS Part Dieu, de tout accident de service dans la coque de la Cité.

- A l'INSEE, il est demandé le changement plus fréquent des chiffons de nettoyage et de ne pas les utiliser pour les téléphones, l'odeur du produit de nettoyage étant trop forte.

La gestion indique que des consignes ont été données suite à cette fiche.

Nous demandons des précisions sur les consignes données.

FO déplore la non transmission des fiches hygiène et sécurité du bâtiment A au CHS. Le Président le dénonce à son tour en rappelant d'une part que les fiches doivent être transmises et d'autre part, traitées sans attendre d'arriver dans les jours précédant le CHS suivant pour les étudier.

- Un agent du bâtiment B indique s'être brûlé en se lavant les mains.
Il a été répondu que la température de l'eau devait être suffisamment élevée pour lutter contre les risques de contamination, et notamment des légionelloses. Toutefois la température devrait être limitée pour ne pas engendrer de brûlures.

- Dans le bâtiment B, il existe une porte en partie grillagée sur le bas qui laisse passer l'air froid l'hiver et la chaleur l'été. Les agents avaient posé des cartons qui servaient à boucher cette grille mais ils ont été retirés. L'ACMO avait proposé d'améliorer l'étanchéité de la porte palière.
La société SPIE répond qu'il est impossible de mettre des plaques sur les portes car ces ouvertures servent à créer un courant d'aspiration pour l'évacuation des fumées par le skydome (sécurité incendie).
La CGT s'interroge sur la nécessité de laisser un courant d'air en permanence lorsque le skydome n'est pas utilisé.

- Différentes fiches ont été déposées par les personnels des bâtiments A et B relatives à la dégradation des sols. Le CHS Part Dieu a visité les lieux le 12 février 2010 et constaté l'importance des problèmes sur les sols des couloirs et sur certains escaliers.
Des travaux devraient être mis en œuvre au 2^o semestre 2010, permettant la réfection d'une partie des sols considérée comme prioritaire.
La DGFIP indique que des mesures de sécurisation provisoires doivent être prises mais que rien n'a encore été décidé à ce jour.

Questions diverses

- Il semblerait qu'en période de forte affluence, le hall d'accueil soit sale, les contribuables laissant des débris (bouteilles, gobelets, goûters, ...).
La DGFIP précise que la société assurant le nettoyage (SAMSIC) se doit d'effectuer des passages durant la journée. Ayant une obligation de résultat, elle se doit de veiller à la propreté des locaux et notamment d'effectuer des balayages par exemple pour les feuilles mortes. En cas d'anomalie, consigne est donnée de prévenir la gestion.
Les OS demandent une surveillance en période de pointe.

- Solidaires a fait différentes photos des portes situées sur le quai de déchargement montrant que les barres anti-panique étaient toutes bloquées par des cadenas.
FO insiste sur le fait que le service du courrier et le cabinet médical sont maintenant situés précisément à cet endroit et que compte tenu des évolutions du bâtiment, il conviendrait de vérifier les conditions d'évacuation de ces services.
L'IHS propose de supprimer ces cadenas en l'attente d'une autre réponse, rien ne justifiant leur présence.
La DGFIP indique qu'elle va 1) procéder à leur enlèvement, 2) vérifier le circuit d'évacuation, 3) prendre en compte le service du courrier et le cabinet médical dans les plans.

- Photo à l'appui, FO dénonce le stationnement anarchique et de plus en plus dangereux à l'entrée du parking du bâtiment I et les difficultés rencontrées par les agents pour rejoindre la rampe d'accès au parking devant laquelle se garent des véhicules. FO suggère l'acquisition d'autocollants du type utilisé notamment par les hôpitaux qui se détruisent lorsque l'on tente de les retirer du pare-brise.
Solidaires demande simplement un marquage au sol ce qui ne nous paraît pas du tout efficace.
FO propose aussi l'utilisation de plots qui empêcheraient vraiment le stationnement non autorisé.
La DGFIP répond qu'elle va étudier la question.

- FO rappelle l'absence d'éclairage le long de la voie d'accès au parking du bâtiment A, les lampadaires étant systématiquement dégradés par des jets divers (pierres, bouteilles, ..).
Les OS demandent l'achat de lampadaires surmontés d'une protection.

- Malaise à la CAE

Un rapport sur la gestion d'un malaise qui a eu lieu en juin 2009, a été réalisé en janvier 2010.

Il relate différents dysfonctionnements, tant au niveau de l'équipe de sécurité que du SAMU.

La DGFIP nous informe que tous les agents de sécurité sont formés au secourisme.

Nous dénonçons avec insistance le fait que les agents de sécurité ne disposent pas de moyens de communications directs. Si effectivement il existe bien dans le poste de contrôle une ligne directe qui permet la liaison avec le médecin régulateur du SAMU, l'agent sur place n'a lui aucun moyen de communication autre qu'avec le poste de contrôle et encore uniquement depuis les postes téléphoniques des agents du service.

Un transfert d'appel ou un moyen quelconque de relais de la communication entre l'agent de sécurité et le SAMU nous semble nécessaire.

Compte tenu du nombre très élevé d'agents travaillant à la CAE, FO demande la présence permanente d'un médecin et que celui-ci soit interadministratif, les agents des autres administrations dépendant du bon vouloir du médecin des Finances.

Le président indique qu'il va rédiger un courrier au SAMU, leur précisant que la CAE ne dispose pas d'un cabinet médical.

- FO rappelle sa demande de dotation de brassards aux serre-files.

La DGFIP indique en avoir acheté et fourni et qu'une nouvelle commande va avoir lieu.

Le fonds d'insertion des personnes handicapées va participer, pour les bâtiments A et B, à un audit sur l'accessibilité handicapés, sur 3 thèmes : le stationnement, la circulation et les sanitaires.

Le CHS devant fournir un avis, il est prévu un groupe de travail sur les sanitaires.

Ceux-ci devraient être rénovés à raison d'un étage sur deux.

Les OS et notamment FO, se montrent dès à présent défavorable au principe de sanitaires communs hommes-femmes.

La DGFIP indique que des travaux vont être réalisés dans les anciens locaux de la documentation française et que la caisse va être réinstallée.

Travaux en cours ou à venir sur la CAE

Réfection des façades : opération en cours pour les façades ouest et sud pour partie.

Rénovation des canalisations eau chaude-eau glacée : conception et planification des travaux prévues pour 2010 et début des travaux pour 2011.

Groupes électriques : suivis par la DPAEP, ces travaux sont prévus pour le 4^e trimestre 2010.

Réfection des portes coupes-feu : diagnostic sur la sécurité incendie en cours

Réfection des sols des circulations des bâtiments A et B : travaux d'urgence au second trimestre puis rénovation complète

Relogement des services des bâtiments A et B : dans le cadre de la réorganisation administrative, arbitrage prévu en 2011

Rénovation des accès A-B-I : arbitrage prévu second trimestre

Réfection de la plonge du RIL : travaux prévus juillet/août 2010

Rénovation de la salle du RIL : étude de programmation à venir second trimestre

Rénovation de l'étanchéité de la dalle : étude de programmation à venir second trimestre.

La réunion est levée à 13 heures.

Pour FO Cité Administrative
Mireille BERTHIER